Enseignement Universel. Institut Jacotot.

Numéro d'inventaire: 1979.11517

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création: 1831

Description : Feuillet imprimé à l'en-tête de l'Institut Jacotot. Restauré à l'aide de ruban

adhésif.

Mesures: hauteur: 262 mm; largeur: 202 mm

Notes: Daté du 15 Septembre 1831. Prospectus et réglement de l'Institut Jacotot, dirigé par M. Deshoullières, "membre de la Société Grammaticale et de l'Athénée des Arts, Sciences et Belles Lettres de Paris, rue Miromesnil n°45, Faubourg Saint-Honoré." Le texte détaille les avantages de la "Méthode-Jacotot", les matières enseignées, le prix de la pension et le trousseau. Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés: Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Institutions privées Niveau : Séquence de niveaux Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3 **Lieux** : Paris, Paris

1/5



Enseignement Oniversel.

INSTITUT JACOTOT.

Dirigé par M. Deshoullières,

Membre de la Société Grammaticale en de l'athénée Dea arta, Sciencea et Belles-Lettres De Paris.

RUE MIROMESNIL, Nº 45, FAUBOURG SAINT-HONORÉ.

Les avantages inappréciables de la Méthode - Jocotot ont été constatés par les succès les plus brillans et les plus rapides, toutes les fois que les maîtres ont su la comprendre et la faire goûter à leurs élèves.

La supériorité de ce mode d'instruction provient surtout du principe moral qui en dirige les exercices. Ce principe fait dépendre les progrès des élèves, de leur attention et de leur volonté, il ôte par conséquent toute excuse à l'ignorance et à la paresse. L'homme peut ce qu'il veut.

Essentiellement en harmonie avec la nature et la marche de l'esprit humain, l'enseignement universel part des faits pour arriver aux règles et aux définitions et préserve ainsi les élèves des dégoûts si fréquens que leur inspirent les théories abstraites, sans la connaissance préalable des faits.

Dans cette méthode, l'élève s'applique d'abord à graver dans sa mémoire par des répétitions fréquentes , un abrégé de la science ou des langues qu'il yeut étudier. Il rattache ensuite toutes les autres parties à ce centre commun et par ce moyen il coordonne, il associe toutes ses connaissances, procédé le plus sûr pour aider la mémoire, enrichir l'imagination et fortifier le jugement. L'élève s'applique en outre à tirer le plus grand avantage possible des modèles qu'il étudie, par une série d'observations, d'analyses, de synthèses, de déductions et d'imitations. Ces différens exercices plus ou moins employés dans toutes les méthodes, ont cela de propre dans le mode d'émancipation intellectuelle, qu'ils sont l'œuvre personnelle et spontanée de l'élève. Ce n'est/plus le maître qui parle, qui raisonne et réfléchit pour lui; le maître n'est chargé que d'exciter sa confiance, de stimuler sa volonté et de lui demander compte de ses acquisitions en le dirigeant toutefois vers les spécialités qui lui sont nécessaires. De cette activité et de cette liberté d'esprit il résulte pour l'élève un charme et un attrait tout-à-fait inconnus dans l'ancienne méthode dont les disciples recevant tout du maître n'attachent aucun prix aux observations les plus importantes, et les laissent bientôt retomber dans l'oubli.

Il serait difficile, dans cet aperçu rapide, de donner une idée exacte de la méthode Jacotot ; mais pour mettre les parents plus à même d'en apprécier l'esprit et les résultats, le directeur se fait un plaisir d'admettre tous les jours, dans l'intérieur de ses classes, les étrangers qui s'y présentent.

L'illustre fondateur de l'enseignement universel, en accordant son nom à cet établissement, en adopte pour ainsi dire les élèves et donne au directeur la preuve la plus flatteuse de sa confiance et de son amitié.







II.

L'instruction qu'on reçoit dans l'institut embrasse :

1° L'étude de la Langue Française, combinée avec celle de l'Histoire, de la Litterature et de la Philosophie, qui, alternativement, fournissent aux élèves des sujets de composition et d'improvisation.

2º Le Gree et le Latin.

3º L'Anglais, l'Allemand, etc.

- 4° Les Mathémathiques élémentaires et spéciales, et les notions principales de Physique, de Chimie et d'Histoire Naturelle.
- 5º La Géographie, le Dessin, la Peinture et la Musique vocale; en un mot toutes les connaissances exigées pour les examens de Bachelier-ès-lettres.

III.

Le local de l'institut, situé dans un des quartiers de Paris les plus renommés pour la pureté de l'air, réunit par sa position les avantages de la ville et de la campagne.

Les maîtres de l'établissement prennent leurs repas avec les élèves, et couchent dans les dortoirs afin de leur prodiguer par eux-mêmes les soins les plus assidus; tout ce qui intéresse la propreté et le choix de la nourriture est spécialement confié à une dame proche parente du directeur.

Les parens qui ne résident pas à Paris, sont priés de désigner un correspondant qui les représente. Tous les mois ils sont informés par un bulletin de la santé, de la conduite et des progrès des élèves.

Les sorties n'ont lieu que tous les quinzejours, et ne sont accordées que sur la demande des familles et comme récompense.

Les vacances ne durent qu'un mois, du 1er septembre au 1er octobre. Des cours particuliers ont lieu à cette époque, pour les élèves qui resteraient dans l'établissement.

Les lettres et envois doivent être affranchis.

IV.

Le prix de la pension, y compris les frais du blanchissage et du raccommodage, est de. 1000 fr. Celui de la demi-pension de. 600 fr. Celui de l'externat de 300 fr

payables par trimestres et d'avance.

Tout trimestre commencé est censé révolu.

Il ne reste à la charge des parens que les livres de classe, les frais de maladie, les lecons d'écriture, de danse et de musique instrumentale.

Les parens sont priés d'assigner à leurs enfans une rétribution hebdomadaire pour teurs menus plaisirs, à titre de récompense.





V.

TROUSSEAU.—Chaque élève apporte en entrant, outre le linge et les habits qui lui sont nécessaires :

Une couchette decinq pieds et demi sur deux pieds et demi, un sommier, un matelas, trois paires de draps, deux couvertures et un traversin, un couvre - pied bleu, selon le modèle de la pension, et un tapis de pied.

Douze serviettes, deux blouses bleues et une ceinture rouge.

Une petite boîte renfermant les objets convenables à la toilette.

Une timbale et un couvert d'argent, un couteau de table arrondi.

Deux canifs pour plumes et crayons, un étui de mathématiques, ou, pour le moins, un compas avec toutes ses branches.

La maison fournit le lit complet moyennant 50 francs.

P. S. Les Elèves qui, d'après la volonté de leurs parens, préféreraient suivre la méthode ancienne, auront dans la maison des maîtres particuliers, ou seront conduits au Collège Bourbon.

Un cours théorique et pratique est ouvert pour les Instituteurs qui désireraient se former à la connaissance de l'enseignement universel.

Paris, 15 Septembre 1834.

5/5